



Appel à projets 2021 « Handicap visuel & Inclusion »

Améliorer concrètement une participation pleine et entière des personnes malvoyantes et aveugles à la vie en société

De quoi s'agit-il ?

Une participation totale et entière à la vie en société des personnes avec un handicap visuel est clairement à l'agenda de la société et plus particulièrement dans les associations du secteur mais les défis restent nombreux.

L'appel à projets « **Handicap visuel et Inclusion** » cherche à soutenir les acteurs de terrain dans le développement de nouveaux outils, la mise en place de nouvelles technologies ou l'introduction de nouvelles pratiques qui améliorent au quotidien la qualité de vie des personnes malvoyantes et aveugles.

Entre en ligne de compte pour l'appel toute initiative qui a pour objectif de faciliter les gestes quotidiens des personnes aveugles ou malvoyantes, de concrétiser leur inclusion, de sensibiliser la société, d'améliorer l'accessibilité,

La Fondation Roi Baudouin veut encourager le développement de diverses prises d'initiatives innovantes et originales en faveur des personnes aveugles ou malvoyantes et donner aux porteurs de projet les moyens de les réaliser.

L'appel veut soutenir des projets concrets tels que la mise en place

- de nouvelles technologies
- de moyens pratiques originaux
- des derniers outils d'enseignement ou de formation
- de nouveaux moyens d'accessibilité
- d'une communication facilitée
- des actions de sensibilisation du grand public
- d'initiatives citoyennes diverses ...

A qui s'adresse cet appel ?

Tant aux porteurs de projet en provenance du secteur du handicap sensoriel que d'associations en dehors du secteur du handicap qui veulent faire de l'inclusion des personnes avec une déficience visuelle un point fort d'attention.

Critères de participation

- Les candidat-e-s doivent être actif-ve-s au sein d'associations sans but lucratif qui disposent de la personnalité juridique ou d'associations avec but lucratif mais à caractère social situées en Belgique. Ces associations doivent être actives dans le domaine du handicap visuel ou œuvrer à une meilleure inclusion des personnes avec une déficience visuelle. Le projet doit être développé en Belgique. Les organisations à caractère commercial ne seront pas retenues.
- Le projet doit être pertinent par rapport aux objectifs de l'appel.
- Le projet doit être en phase de préparation ou de démarrage au moment de la clôture de l'appel (le 2 juin 2021).

Pratiquement

- Les candidat-e-s doivent remplir **un dossier de candidature en ligne via le site** de la Fondation Roi Baudouin.
- Le soutien demandé ne peut dépasser le plafond de **15.000 €**
- Afin d'améliorer **l'accessibilité à l'information** concernant cet appel, le site web de la Fondation propose **un enregistrement audio** qui présente l'information pratique pour l'appel.

Dans sa sélection, le jury sera sensible aux points suivants :

- **La plus-value du projet** (mesurée e.a. par la nécessité du projet pour le public cible, l'approche concrète et pratique, le nombre de personnes bénéficiaires du projet, le caractère durable du projet, un changement de comportement ou d'attitude de tiers à l'égard du public cible ...).
- **La qualité de la mise en oeuvre du projet** (mesurée e.a. par l'attention portée à l'analyse et aux besoins du public cible, à l'adéquation des moyens utilisés pour répondre à ces besoins, à la précision et la fiabilité du plan financier, au réalisme du calendrier, à l'évaluation et au suivi du projet...)

- **Les garanties de continuité du projet** (offertes e.a. par la mise sur pied de partenariats ou au contraire par la petite échelle du projet permettant un développement autonome, la promotion du projet...).
- **L'implication du groupe cible dans le projet.**
- **L'originalité du projet, l'approche créative et/ou l'aspect novateur.**
- **L'effet multiplicateur du projet** (entraînant e.a. un changement positif dans la structure de l'organisation ou d'autres projets au sein ou en dehors de l'association, la reprise du projet par d'autres (valeur exemplative du projet), ...).
- **La collaboration entre le secteur des personnes porteuses d'un handicap visuel et d'autres** est un plus.
- **La transversalité du projet entre les différentes régions du pays** et la garantie que celle-ci soit concrétisée.

L'appel à projets est porté par 11 Fonds distincts, tous actifs dans le soutien aux personnes avec une déficience visuelle. Ces Fonds regroupent désormais leurs moyens afin de soutenir de façon importante les initiatives dans le domaine du handicap visuel. Les Fonds concernés sont les suivants :

- Fonds Jeanne & Pierre Beekman
- Fonds Simone Deleau
- Fonds Guido Wenes
- Fonds Christiane De Block
- Fonds Marc & Myriam
- Fonds Georgette Paulus
- Fonds Gezusters Loosveldt
- Fonds Magdelyns – Van Godtsenhoven
- Fonds Zutterman
- Fonds Simonne & Jacques
- Fonds Martha De Baere

Planning:

Lancement de l'appel : 1er mars 2021

Clôture : 2 juin 2021

Jury : 9 septembre 2021

Annonce : semaine du 20 septembre 2021

Contact:

Information générale – Centre de contact : 02-500 45 55

Information spécifique – Isabelle Swolfs : 02-549 03 05 - swolfs.i@mandate.kbs-frb.be